

## LES ENJEUX DES EMBLÈMES DE LA CROIX ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE

*Les emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge sont la force et la faiblesse de notre Mouvement.*

*Ils sont sa **force** parce qu'ils sont le symbole visible et respecté du secours aux victimes de la guerre qui, depuis 125 ans, a permis d'apporter protection, assistance et chaleur humaine à des millions de blessés, de prisonniers, d'enfants, de familles au travers des terribles conflits ayant embrasé notre planète comme jamais dans son histoire. Ils sont sa force parce qu'ils évoquent, dans le monde entier, une image positive, une image d'humanité et de compassion.*

*Mais ces emblèmes sont aussi la **faiblesse** du Mouvement car ils sont porteurs de division en son sein et l'empêchent d'atteindre l'universalité.*

*Devant ce problème, on serait, bien sûr, tenté de refaire l'histoire. Comment les géniaux inventeurs de l'idée de la Croix-Rouge n'ont-ils pas compris que derrière l'emblème qu'ils choisissaient comme un symbole de neutralité sur tous les plans, y compris religieux, certains allaient reconnaître le symbole chrétien? Comment a-t-on pris la décision de corriger cette première «erreur» en acceptant que le croissant, puis le lion-et-soleil, s'ajoutent à la croix, renforçant ainsi la connotation religieuse des emblèmes et développant la tentation de leur multiplication?*

*Face à cette situation, qui date de 1929, le Mouvement a de nouveau longuement réfléchi un demi-siècle plus tard, mais pour finalement opter, en 1981, pour le statu quo. La crainte, justifiée, que la prolifération des emblèmes ne réduise considérablement leur valeur protectrice, l'a incité à fermer ce qu'il craignait voir devenir une boîte de Pandore. La force des emblèmes, imprégnés dans la conscience des peuples du monde entier, a été jugée plus importante que leurs faiblesses. L'attachement profond à la croix rouge et au croissant rouge a prévalu sur toute autre considération.*

*On n'a donc pas osé effacer plus de cent ans de glorieuse tradition, mais cela au prix — il faut savoir le reconnaître — d'une situation ni tout à fait logique, ni, surtout, tout à fait juste.*

*Mais les réflexions relatives à l'emblème ne sont jamais définitivement closes et continueront de préoccuper le Mouvement aussi longtemps qu'il existera, tant il est vrai qu'elles sont profondément liées à son identité même.*

*Je me permettrai, ci-dessous, quelques brèves remarques sur deux problèmes qui me paraissent particulièrement d'actualité.*

*Le premier, qui occupe en permanence les Sociétés nationales, est celui des **abus** de l'usage de l'emblème.*

*Des abus — souvent, d'ailleurs, commis par ignorance — se produisent partout et sont ainsi le corollaire de l'estime qu'on lui porte: on n'utiliserait pas un emblème que l'on mépriseraient. Mais les abus, commis lors des conflits, à des fins de protection, ou en temps de paix, à des fins commerciales, conduisent à la confusion et au discrédit.*

*D'où la vigilance que doit s'imposer le Mouvement, d'autant plus nécessaire que ce sont les victimes au service desquelles il a été créé, qui souffrent les premières du non-respect de l'emblème. En donnant aux Sociétés nationales de secours le droit d'utiliser l'emblème qu'ils avaient créé pour la protection des blessés sur le champ de bataille, les Etats ont fait à ces Sociétés un cadeau lourd à porter. Mais elles ne sauraient trahir la confiance placée en elles et, même si c'est aux gouvernements qu'il appartient de réprimer les abus, les Sociétés nationales peuvent jouer un rôle éducatif considérable en faisant comprendre au public les enjeux de l'emblème, dans le cadre de programmes de diffusion du droit international humanitaire et des principes du Mouvement.*

*Toutefois, c'est aujourd'hui, surtout à l'égard de son propre comportement que le Mouvement doit s'interroger. Grâce à l'emblème, des fonds importants peuvent probablement être trouvés au profit des personnes que le Mouvement a pour mission d'aider. A-t-il le droit d'y renoncer? Mais peut-il les obtenir sans violer le droit existant, sans mettre à mal l'image attachée à l'emblème et, donc, sans affaiblir sa valeur de protection, sans, par conséquent, se fermer, à terme, l'accès à ces mêmes personnes?*

*Ce sont là des questions difficiles, que le Mouvement ne peut éluder et auxquelles il doit s'attaquer sans tarder.*

*Le second problème que j'aimerais évoquer est celui du strict maintien de la **neutralité** attachée à l'emblème sur le plan religieux. Chrétiens et musulmans ont à cet égard, au sein du Mouvement, une responsabilité particulière: ils doivent tout mettre en œuvre pour éviter*

*d'attiser la passion religieuse liée à l'emblème et renoncer à toute pression auprès des gouvernements et des Sociétés nationales quant au choix de la croix ou du croissant rouges. Il en va du rôle fondamental de notre Mouvement dans les conflits armés et de sa crédibilité pour tous ceux — notamment quand ils ne sont ni chrétiens, ni musulmans — qui donnent à l'emblème sa vraie signification, dénuée de toute connotation religieuse.*

*Le présent numéro de la Revue, par des rappels historiques, des considérations générales ou particulières et, même, par des opinions très personnelles, a voulu maintenir ouvert le débat sur ce sujet inépuisable.*

*Force ou faiblesse, force et faiblesse des emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge? N'oublions pas qu'ils ne portent pas leur fin en eux-mêmes, mais qu'ils doivent contribuer à la protection des victimes de la guerre, ainsi qu'à l'efficacité du Mouvement et à son unité.*

*Or, c'est seulement dans un dialogue permanent, ouvert et constructif que se maintiendront et se renforceront cette efficacité et cette unité. Car c'est ensemble qu'il faut trouver des solutions à un problème qui est dans le cœur de tous ceux et de toutes celles qui travaillent pour la grande idée de notre Mouvement.*

*Puisse ce numéro de la Revue contribuer à ce dialogue.*

**Yves Sandoz**  
Directeur  
Doctrines, Droit  
et Relations avec le Mouvement  
CICR

---